

Si vous souhaitez formuler des remarques relatives à votre prise en charge ou nous faire part d'une difficulté constatée lors de votre séjour, nous vous invitons à vous adresser, dans un premier temps, aux cadres de santé de votre service d'hospitalisation.

Vous pouvez également envoyer un courrier à la Direction de l'établissement. Votre réclamation sera transmise à la Coordinatrice de la Commission.

Vous avez également la possibilité de vous adresser directement à la « Commission Des Usagers » (CDU).

Ses MEMBRES :

Président de la Commission : Dr SULTER

Coordinatrice de la CDU : Mme E. DA SILVA

Médiateur Médecin : Dr GAUFROY - Suppléant : Dr LOY

Médiateur non médical : Mme J. GARNAVAULT - Suppléant : Mme J. COMBET

Représentants des Usagers :

Titulaires

- ❖ APF France Handicap : Mme M. BOBIET
- ❖ Association ENDOFRANCE : Mme M. BARRIER

Suppléants

- ❖ UFC Que Choisir Orléans : Mme AS. BEAUDOIN
- ❖ UDAF 45 : Mme MT. PINCELOUP

Ses MISSIONS

- Veiller au respect des droits des usagers, en application de la loi du 4 mars 2002.
- Contribuer, par ses avis et propositions, à la politique d'établissement sur l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients et de leurs proches.

CONTACT : oreliance@oreliance.com

02.38.79.60.30